

Projet de vœu du groupe communiste, républicain et citoyen

concernant l'avenir des activités du groupe Sanofi

et ses conséquences

Conseil municipal du 10 octobre 2012

Le groupe SANOFI, numéro 1 français de la pharmacie, 4^e mondial, qui emploie 28 000 salariés en France, a fait connaître cet été sa décision d'un plan d'adaptation de ses activités à l'horizon 2015 et comportant une réduction importante d'effectifs.

Les salariés des sites concernés se sont mobilisés à juste titre dénonçant, au regard des 8,8 milliards d'euros de bénéfice du groupe et des 130 millions de crédits d'impôt-recherche annuels consentis par l'Etat, les suppressions d'emplois, un recul du groupe dans le domaine de la recherche qui va à l'encontre des enjeux et des besoins de la santé publique.

Face à cette mobilisation, le groupe pharmaceutique a fait connaître son projet le 25 septembre. Il en ressort en l'état :

- que les suppressions d'emplois seraient fixées à 900 postes sur la base de mesures de volontariat, de la mobilité et d'un accompagnement aménageant des fins de carrière,
- que l'activité recherche sur différents sites évoluerait au cours des 3 prochaines années, ce serait le cas pour Toulouse (600 emplois) dont la vocation resterait à préciser,
- que le site de Montpellier, qui emploie 1100 salariés, évoluerait vers un centre stratégique dédié au développement clinique sur l'homme, que les sites de développement seraient maintenus dans leur configuration actuelle sur

Vitry/Alfortville (1300 salariés), Chilly-Mazarin/Longjumeau (2000 salariés) et Lyon où serait créé un centre d'excellence mondial des maladies infectieuses,

- que les activités de recherche du site Alfortville/Vitry (recherche et production) où SANOFI a investi 2 ME dans le Biolunch, serait renforcées,
- qu'aucune délocalisation de site et aucune modification de sites industriels en France ne seraient prévues.

Des constatations s'imposent :

- 1 - les mobilisations des salariés et la volonté exprimée par de nombreux élus de voir interdits les licenciements boursiers ont contribué à ce recul par rapport au plan annoncé cet été,
- 2 - il faut un suivi par l'Etat et le gouvernement sur la question de la recherche et du financement public d'un groupe tel que SANOFI,
- 3 - il faut une clarification de l'Etat et du gouvernement sur le devenir du pôle MEDICEN-pôle d'excellence du médicament en Ile-de-France et notamment en ce qui concerne l'Opération d'intérêt national sur Seine-Amont et donc Vitry-sur-Seine, le devenir d'un développement des biotechnologies tel que l'envisage notamment le projet de IPHE aux Ardoines, adossé à Sanofi.

Ainsi, au regard des informations disponibles concernant l'entreprise SANOFI, la situation sociale et l'emploi, le Conseil Municipal considère que l'adaptation d'un grand groupe du médicament au marché, la recherche effrénée de profit des actionnaires ne peut s'effectuer qu'au détriment des salariés, de l'emploi, de l'intérêt général en matière de santé publique. Les résultats financiers du groupe permettent aujourd'hui une clarification des intentions, ce qui suppose une autre stratégie tant en ce qui concerne le devenir des activités de recherche, de développement et de production et l'emploi.

En conséquence, le Conseil Municipal :

- **confirme sa volonté de voir préservé, maintenu l'outil industriel de développement, de recherche et de production de SANOFI à Vitry-sur-Seine et son développement dans le cadre des projets de Seine-Amont et de l'Opération d'intérêt national,**
- **apporte son soutien aux légitimes préoccupations et revendications des salariés de SANOFI et à la demande exprimée d'une loi sur les licenciements économiques,**
- **confirme son attente d'un projet national ambitieux de recherche optimisant les capacités de SANOFI, privilégiant les partenariats publics-privés,**
- **demande au gouvernement information et suivi des aides de l'Etat à ce groupe et pour quels développements au service de la recherche du médicament et de la santé publique dans notre pays.**